



DÉVELOPPEMENT  
LOCAL ET VIE SOCIALE  
Faire vivre le territoire

## Association Familles Rurales Maclas

PROJET ASSOCIATIF  
2023-2026



**FAMILLES RURALES MACLAS**

27 Route de St Appolinard 42520 Maclas

Tél. : 04 74 48 34 48 [afirmaclas@orange.fr](mailto:afirmaclas@orange.fr)

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Le territoire</b>	<b>4</b>
2.1	La population	5
2.2	Une dynamique locale forte	6
2.3	La communauté de communes du Pilat Rhodanien (CCPR)	7
<b>3</b>	<b>Familles rurales MACLAS</b>	<b>8</b>
3.1	Le mouvement Familles Rurales	8
3.2	La fédération de la Loire	8
3.3	Notre association	9
3.4	Nos adhérents et notre carte d'adhésion	10
3.5	Notre espace de vie sociale	12
3.6	Enfance et jeunesse	14
<b>4</b>	<b>Bilan des 4 années passées</b>	<b>15</b>
4.1	Axe 1 : Le relais familles	15
4.2	Axe 2 : Les séniors	16
4.3	Axe 3 : L'enfance jeunesse	17
4.4	Axe 4 : Comment s'épanouir dans notre association	18
<b>5</b>	<b>Projet 2023-2026</b>	<b>19</b>
5.1	La démarche de projet	19
5.2	Les 3 axes de travail pour un nouveau projet associatif :	22
<b>6</b>	<b>Axe 1 : Maintenir des activités et des services pour tous sur le territoire afin de répondre aux besoins et attentes de chacun</b>	<b>23</b>
<b>7</b>	<b>Axe 2 : Développer des actions novatrices qui répondent à des problématiques identifiées en milieu rural</b>	<b>29</b>
<b>8</b>	<b>Axe 3 : Renforcer notre dynamique associative</b>	<b>35</b>
<b>9</b>	<b>Conclusion</b>	<b>39</b>
<b>10</b>	<b>Annexe</b>	<b>40</b>
10.1	Compte rendu du 8 mars 2022	40
10.2	Consultation des partenaires	43

# 1 PREAMBULE

Ce projet associatif 2023-2026 fait suite à une longue période de crise sanitaire. Notre association a dû s'adapter pour maintenir un lien social avec ses adhérents et habitants du territoire.

Malgré le chômage partiel et les différents protocoles, nos salariés et nos bénévoles ont fait le maximum pour garder des contacts : proposer des activités en tutos, appels téléphoniques, livraison de livres en partenariat avec la bibliothèque, fabrication des masques.....

Des départs de personnels très impliqués et qui ont fait évoluer notre association ces dix dernières années vont avoir lieu. Ce projet associatif doit nous permettre une nouvelle organisation pour les salariés et le conseil d'administration qui reste stable malgré une moyenne d'âge élevée. Le recrutement de jeunes administrateurs est difficile.

L'objectif principal de notre association : « créer du lien social » doit être le fil conducteur de ce nouveau projet. Les habitants ont du mal à retrouver les activités communes. La peur reste présente, d'autres habitudes ont été prises.

Nous avons pu tenir nos assemblées générales réglementaires et lors de celle de 2021 nous avons interrogé les adhérents présents pour connaître leurs attentes et mettre en route la réflexion pour les années à venir.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les adhérents, les partenaires pour définir nos axes de travail. Les chargées de mission et salariées de Familles rurales nous ont guidés par des méthodes participatives qui permettent à tous de s'exprimer librement.

Ce projet doit tenir compte de toutes ces constatations.

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés, bénévoles et partenaires qui permettent de poursuivre nos actions à partir de ce projet.

Nicole Chardon, présidente au moment de l'écriture du projet.

## 2 LE TERRITOIRE

L'association Familles Rurales Maclas se situe dans le village de Maclas. C'est une commune qui fait partie de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et plus précisément du département de la Loire. Elle se trouve dans le Parc Régional du Pilat. Ce parc est divisé en trois parties : la communauté de communes de la Région de Condrieu qui compte 11 communes ; la communauté de communes des Monts du Pilat qui regroupe 16 communes. Et enfin, Maclas fait partie de la communauté de communes du Pilat Rhodanien (CCPR) créée en 2001 qui regroupe 14 communes (soit 17 188 habitants). Elle recouvre 10,15 km<sup>2</sup>. Cette commune se situe à 20 km d'Annonay, 45 km de St Etienne, 59 km de Lyon et 63 km de Valence.

**Sa situation géographique fait de Maclas, un village rural qui draine tous les villages alentours.**



Carte représentant les 14 communes faisant parties de la communauté de communes du Pilat Rhodanien.

Ce village est facilement accessible car il possède un axe routier important entre les départements du Rhône, de la Loire, de l'Isère et de l'Ardèche. Il est possible de rejoindre l'autoroute A7 en une vingtaine de minutes. De plus, c'est une commune dotée d'un réseau de bus nommé "TIL" (Transports Interurbains de la Loire) qui propose des **lignes de cars avec les gares SNCF les plus proches**.

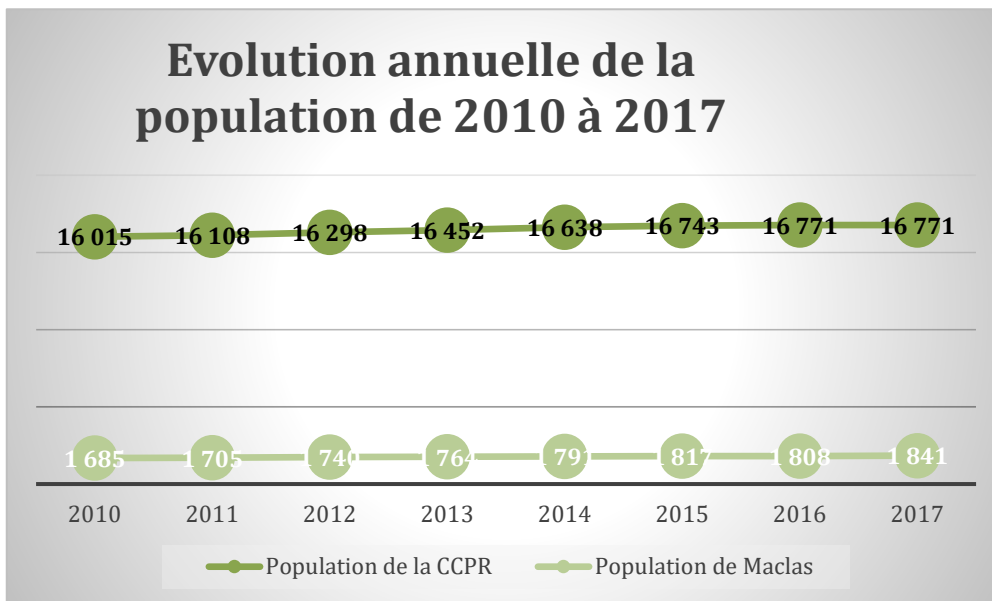
Le transport scolaire, lui, est géré par le Département de la Loire, il y a une ligne de bus pour le collège jusqu'à Pélussin et pour les lycées des villes d'Annonay (Ardèche) et du Péage de Roussillon (Isère). **La commune dispose aussi d'un point de covoiturage Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Pas de gare SNCF** à Maclas, les plus proches se trouvent au Péage de Roussillon, à Saint Clair les Roches et à Saint Rambert d'Albon à moins d'une vingtaine de kilomètres de Maclas, chacune dessert la vallée du Rhône. **L'accès à ces gares est difficile puisqu'il y a peu de passage de bus (4 horaires différents dans une journée).**

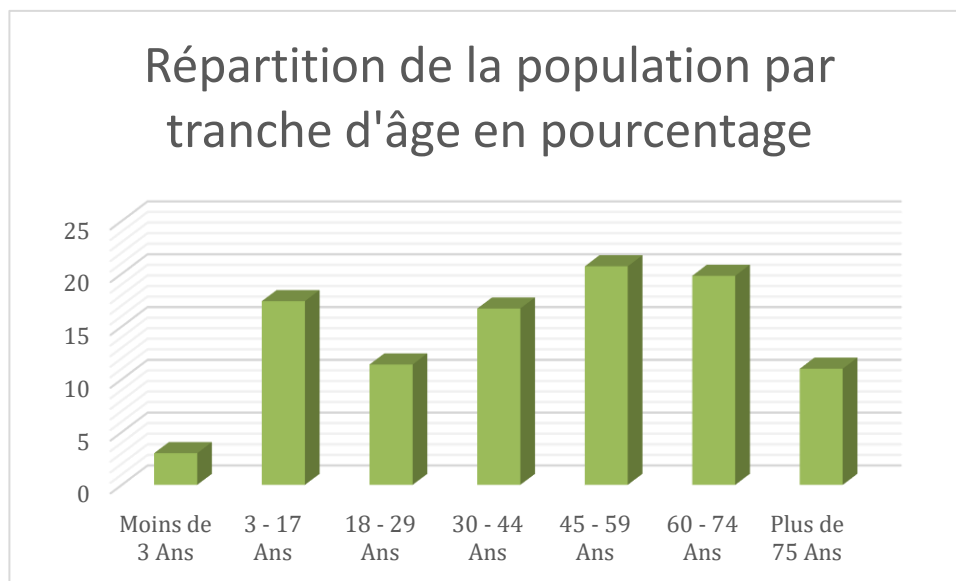
**C'est pourquoi l'association Familles Rurales de Maclas veut alors mettre en place le transport solidaire** : le principe est de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers dans le besoin afin de les aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux, administratifs, courses, visites à des proches...). C'est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de rompre l'isolement de ces personnes et de créer un réel lien social.

## 2.1 La population

D'après l'INSEE, dans la communauté de communes du Pilat Rhodanien (CCPR), de 2010 à 2017 la population du territoire est passée de 16 015 habitants à 16 771 habitants. Soit une évolution de +5% sur la période.

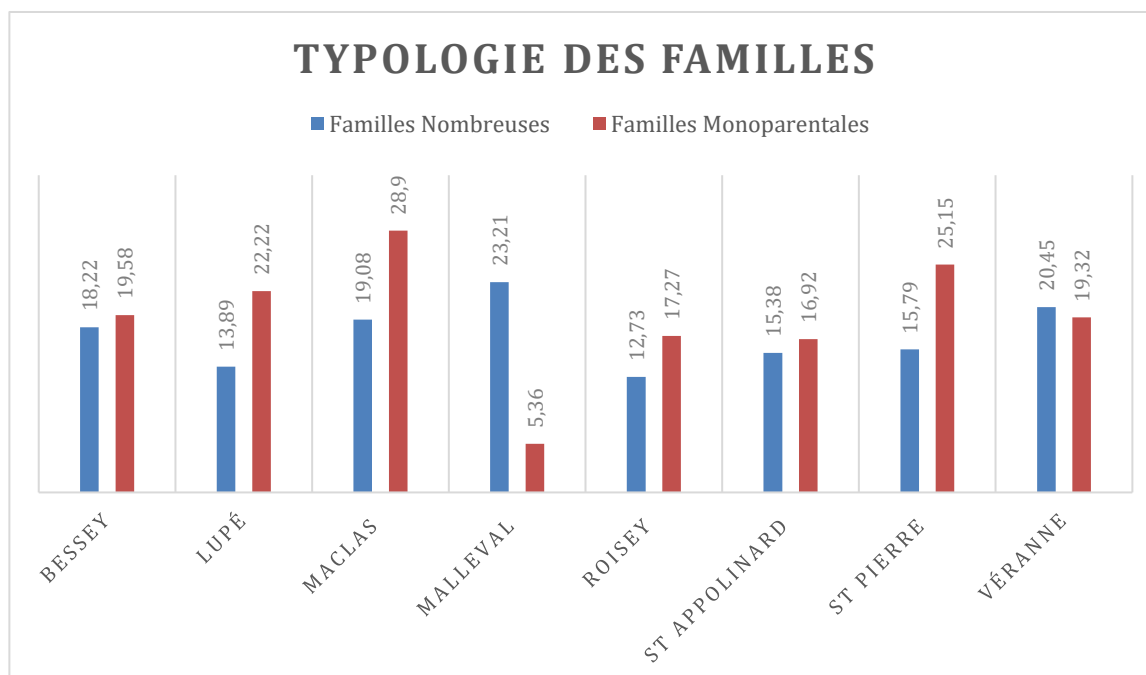


Selon l'INSEE (2018), Maclas compte 1812 habitants. La population est répartie au sein de la commune de la manière suivante :



Le nombre de naissances a diminué sur la communauté de communes, il était de 212 en 2014 ; puis s'est stabilisé entre 2016 et 2019, avant de diminuer en 2020 où il s'élève à 154 (chiffres de la CAF). Pour Maclas, il y a un peu moins d'une vingtaine de naissances par an depuis 2014, ces chiffres sont restés stables jusqu'en 2019. En 2020, ce nombre à Maclas était de 8 alors que le nombre de décès était de 22. **Maclas a donc une population vieillissante.** (Source INSEE).

Selon les chiffres de la CAF en 2020, Maclas compte 28,90% de familles monoparentales c'est un chiffre important par rapport aux autres communes :



La commune compte environ 807 actifs, 55 chômeurs, 81 retraités, 105 étudiants, 467 personnes ayant moins de 18 ans, 259 personnes inactives et 38 autres.

Le taux de chômage féminin est de 12,95% (15,97% pour la Loire) et le taux de chômage masculin est de 10,06% (14,03% pour la Loire). Maclas est toujours en dessous des moyennes de la Loire, ce qui montre un taux de chômage bas au 31/12/2020 d'après la CAF.

Le taux d'enfants de moins de 6 ans bénéficiaire de l'AEEH est de 2,56% sur la commune de Maclas alors qu'il est de 1,13% dans la Loire. Ce qui montre que nous possédons plus d'enfants en situation de handicap que le département d'après la CAF au 31/12/2020.

De plus, le montant moyen des QF est de 1150,26 pour Maclas contre 1063,04 pour la Loire. Ce qui signifie que le niveau de vie de Maclas est plus élevé que celui de la Loire.

## 2.2 Une dynamique locale forte

- Vie associative :

**La vie associative de la commune est importante**, 35 associations sont recensées : associations sociales, culturelles, sportives, environnementales, telles que Familles Rurales, l'école de musique, le football club...

- Les seniors :

L'association Familles Rurales Maclas propose des ateliers comme « les doigts de fées », l'après-midi jeux de société, la marche, des rencontres intergénérationnelles, un voyage, des sorties pour permettre aux aînés de se retrouver et ainsi rompre l'isolement. Pour remédier à cela, l'association a mis en place un réseau de voisins : des bénévoles visitent des personnes isolées pour partager un moment convivial avec elles. Familles Rurales est également en lien avec l'association ELEA, qui est un service d'aide à domicile pour pouvoir aider les aînés dans leur quotidien.



**La Résidence du Lac est un foyer/logement** : c'est un établissement collectif (non médicalisé) offrant des appartements à titre de résidence principale. Ce sont des locaux dédiés à la vie collective et différentes activités y sont proposées (telles que la gymnastique douce, un atelier détente, un atelier chant) et parallèlement : le loto et l'atelier mémoire, sont animés par les bénévoles de Familles Rurales. Une fois pendant les vacances scolaires, l'association se rend à la résidence avec les enfants du centre de loisirs pour des après-midi jeux, chants, gouters...

- Equipements socioculturels :

**La commune dispose d'établissements socioculturels** : l'espace de vie sociale Familles Rurales, l'école de musique, la bibliothèque et l'association Gambadon création. Concernant la petite enfance, il y a une crèche à Maclas avec 20 places, gérée par la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien.

- Etablissements scolaires :

**Le village compte 2 écoles élémentaires**, les niveaux vont de la maternelle au primaire.

Il y a une école publique qui a accueilli 108 élèves du village de Maclas pour l'année 2021.

Une école privée : La Brise Du Pilat qui a accueilli 56 enfants de maternelle et 96 enfants en primaire soit 152 enfants (certains provenant des villages alentours).

- Equipements sportifs :

Maclas possède un boudrome, un terrain de tennis, un gymnase, un stade de foot, un terrain de jeu et une salle de sport.

- Commerces :

**Maclas est une commune qui possède de nombreux commerces** aussi bien dans le secteur alimentaire que dans la vente de biens et de services : une épicerie, une supérette, une boucherie, deux boulangeries, trois bars, cinq restaurants et deux traiteurs. Mais aussi une auto-école ; trois coiffeurs, un fabricant de savons artisanal, une esthéticienne ; un atelier couture, un service retouches, une mercerie ; un tabac presse ; un commerce de matériel médical ; quatre garages automobiles, un contrôle technique, un magasin de pneus ; une agence immobilière ; un fleuriste ; deux commerces dans le domaine des matériaux et fournitures agricoles ; deux agences d'assurance et deux banques. La commune se situant en zone rurale, il y a aussi une douzaine de producteurs de fruits, apiculteurs et de viticulteurs.

**Le territoire a donc un réel potentiel de partenariat de par son nombre conséquent de structures et d'associations variées.**

### 2.3 La communauté de communes du Pilat Rhodanien (CCPR)

**La communauté de communes du Pilat Rhodanien a créé une maison des services à Pélussin.** Cette structure permet d'apporter aux habitants des services de proximité. Elle est divisée en quatre espaces : la petite enfance, le social et la santé, l'emploi et les entreprises, et l'espace coworking et télétravail.

**La CCPR a mis en place un guichet unique pour les parents en recherche d'un mode de garde** : la responsable du guichet unique informe et oriente les parents sur les modes de garde existants du territoire (crèches, assistantes maternelles, garde à domicile...). Ainsi, les préinscriptions en crèche sont enregistrées et sont étudiées, les listes des assistants maternels disponibles sont régulièrement mises à jour afin que les parents puissent trouver le mode de garde qui leur convient. La responsable du guichet unique informe également les familles des services de la petite enfance et de la jeunesse existants sur le territoire.

Les dispositifs enfance-jeunesse sont nombreux sur le territoire et sont gérés par différents acteurs comme les associations ou collectivités. Avant **ces différents acteurs travaillaient ensemble grâce à la mise en place du Contrat Enfance Jeunesse de la communauté de communes** : le CEJ est un contrat d'objectifs et de financement passé entre une Caisse d'Allocations Familiales et une collectivité locale, afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants et des jeunes, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse. La CCPR et les communes ont signé plusieurs Contrats Enfance et Jeunesse avec la CAF de la Loire depuis 2006. D'une durée de quatre ans, le dernier contrat s'est terminé le 31 décembre 2021.

Dans sa nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG 2018-2022) signée avec l'Etat, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a souhaité rendre plus lisible les financements qu'elle apporte à ses partenaires et les accompagner dans une logique plus globale. **Cette volonté s'inscrit dans un nouveau dispositif contractuel, la Convention Territoriale Globale (CTG), à destination des collectivités territoriales.** Cette convention vient remplacer les CEJ arrivés à terme, ce qui est donc le cas pour la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

**La Convention Territoriale Globale (CTG) est une Convention, c'est à dire un accord signé entre la CAF et la Communauté de Communes pour 5 ans. Territoriale, car elle s'appuie sur les besoins identifiés et partagés à l'échelle de la Communauté de Communes. Globale, c'est un plan d'action associant l'ensemble des partenaires du territoire.**

## 3 FAMILLES RURALES MACLAS

### 3.1 Le mouvement Familles Rurales

Créé en août 1943, le mouvement Familles Rurales se fonde, dès l'origine, sur le principe de **l'entraide entre les familles**. Pendant la Seconde Guerre mondiale mais également après-guerre, les familles se constituent en associations afin **d'améliorer leurs conditions de vie**. La solidarité entre la ville et la campagne s'organise, se traduisant par des colis de nourriture aux citadins et l'accueil des enfants pour des séjours plus ou moins longs.

**Dans la Loire, Familles Rurales est alors le premier mouvement familial et l'est encore aujourd'hui !** Afin de répondre aux besoins des territoires ruraux, les associations Familles Rurales développent, au cours de ces décennies, **des structures de proximité sur les territoires** pour l'accueil de la petite enfance ou des familles (micro-crèche, création des Relais Familles) mais aussi des projets toujours plus novateurs comme l'opération écureuil (accueil des enfants des villes à la campagne) et le Réseau de Voisineurs (visite bénévole à des personnes âgées isolées).

Le 30 octobre 2020, la Fédération Familles Rurales a soufflé ses 75 bougies !

### 3.2 La fédération de la Loire

La fédération nationale apporte un soutien technique à l'ensemble du réseau Familles Rurales. En lien avec les fédérations départementales et régionales, elle recueille les avis de ses membres et exprime les positions du Mouvement sur les questions de société proche des préoccupations des familles. Les fédérations régionales soutiennent ainsi de la même façon les fédérations départementales. Et les fédérations départementales accompagnent également les différentes associations locales.

Les valeurs de familles rurales sont fondées sur des valeurs humaines :

- Être acteur de sa vie,
- Respecter les différences,
- Être solidaire et créer des liens,
- Accueillir et soutenir les plus fragiles,
- Participer et s'engager dans la société.

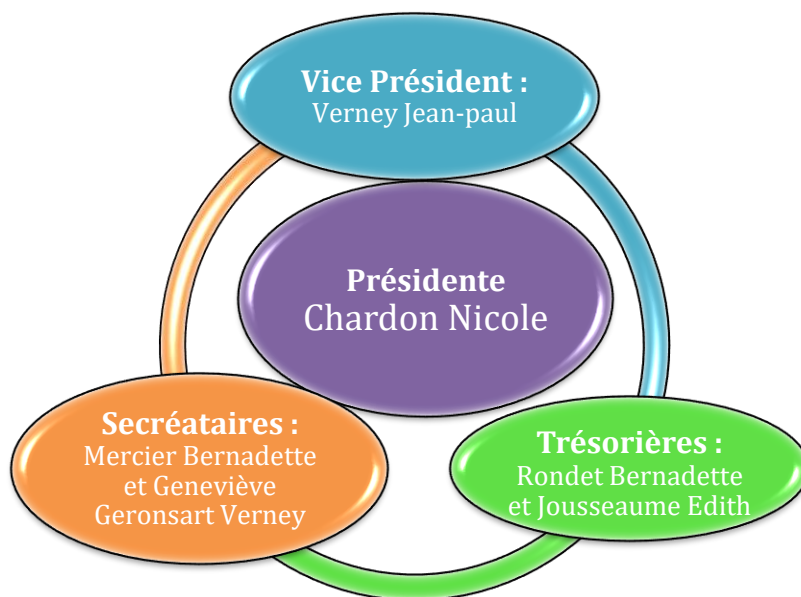


### 3.3 Notre association

Notre association est une association loi 1901 créée en 1962 par Pierre Juthier. C'est une association familiale qui a pour but de répondre aux attentes et besoins des familles en milieu rural. Familles Rurales de Maclas accompagne les familles dans leur mission d'éducation et participe à l'animation des territoires ruraux.

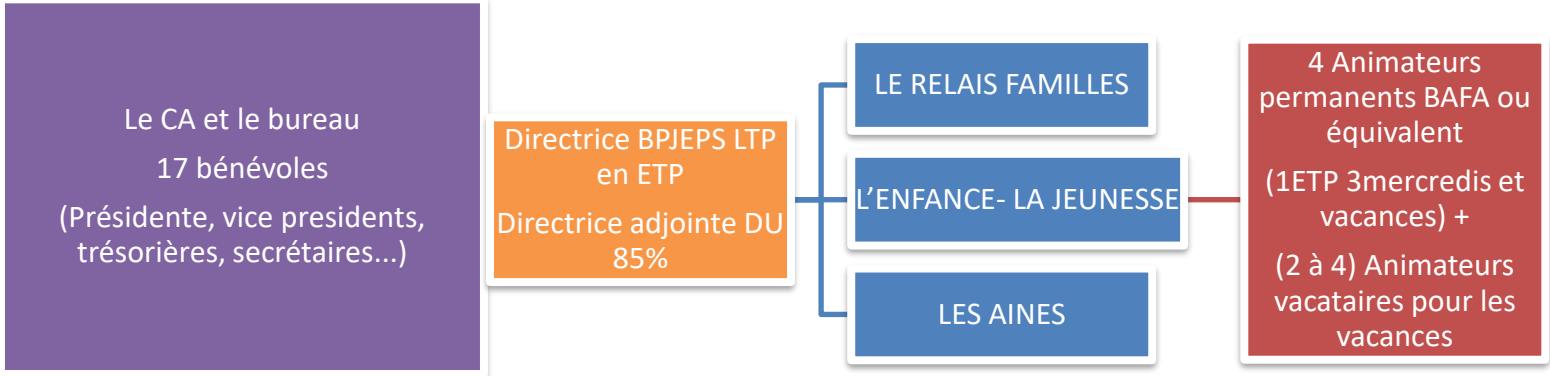
Elle se situe à la maison des associations, au centre du village de Maclas proche de la mairie, des commerces et de la bibliothèque. Les locaux sont mis à disposition par la mairie. Le bureau facile d'accès est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous pour les après-midis.

Depuis Septembre 2022, le conseil d'administration est composé de 17 membres dont 6 se retrouvent au bureau.



Les différentes activités proposées par l'association sont animées par des bénévoles et gérées par la directrice de l'association accompagnée par la directrice adjointe. L'association a embauché 4 animatrices salariées en plus de l'équipe de direction pour l'enfance et la jeunesse. Durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs fait appel à des animateurs « vacataires » pour compléter l'équipe d'animation.

**Toute l'équipe est soutenue dans ses missions par une dizaine de bénévoles qui sont des membres actifs de l'association. Nous avons pour organiser les activités dix commissions :** commission finance, voyage, culture et conférence, aînés, espace de Vie Sociale, enfance jeunesse, communication, animation, projet associatif et sécurité législation et convention. Ces commissions ont chacune une personne référente, elles sont ouvertes à tous et composées de membres du CA, de salariés et d'adhérents.

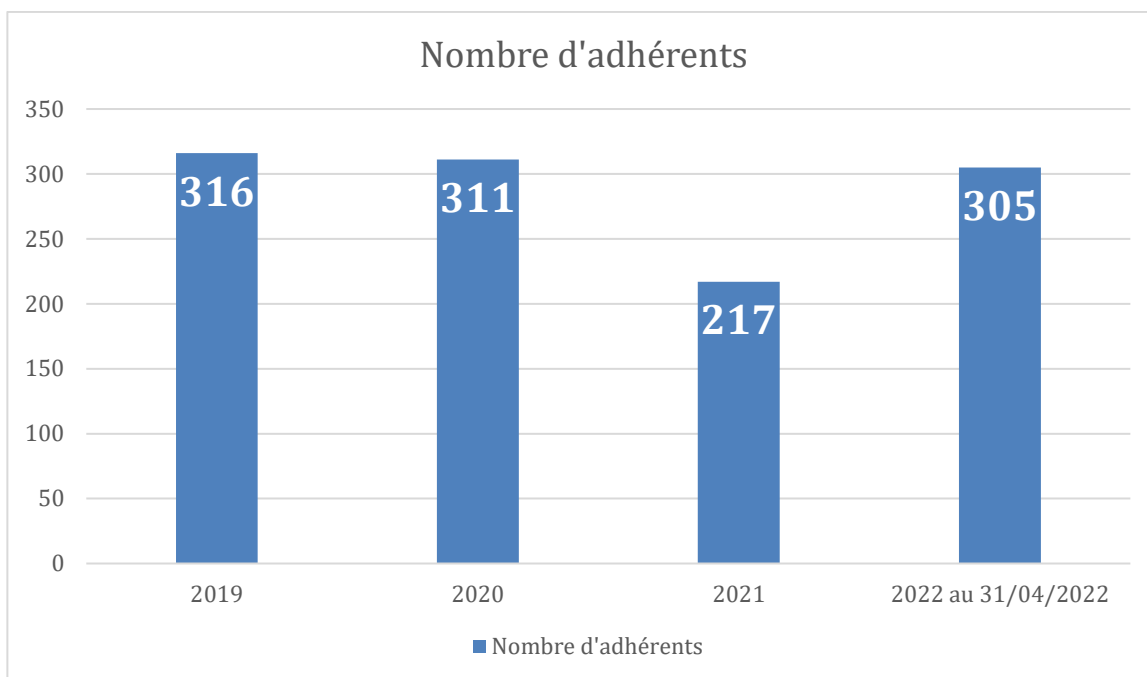


### 3.4 Nos adhérents et notre carte d'adhésion

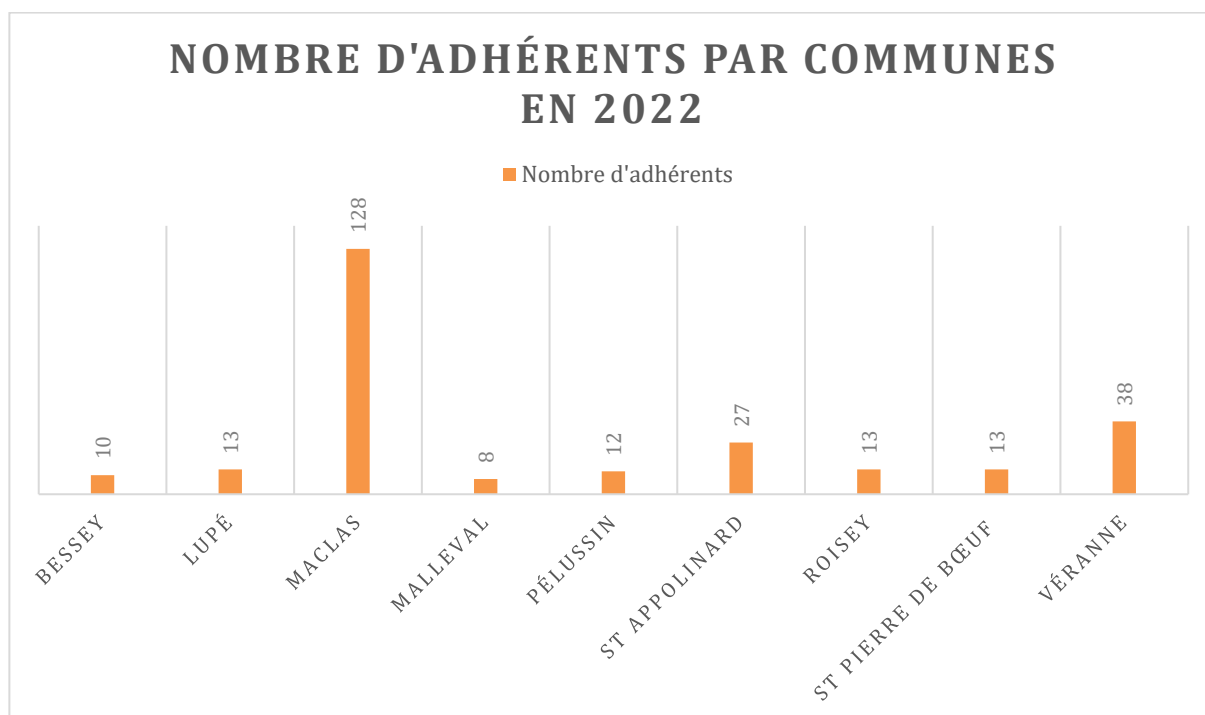
La participation aux différentes activités de notre association impose une adhésion, dont le coût est de 32€, en voici le détail :

	2019	2020	2021/2022
FD NATIONALE - Cotisation Fédération nationale	5,70 €	5,85 €	6 €
FD NATIONALE - Fonds Solidarité pour le développement du Mouvement	1,90 €	1,90 €	1,95 €
ABONNEMENT AU MAGAZINE "VIVRE MIEUX" de la Fédération Nationale	0 €	0 €	2,75 €
REGION - Cotisation Fédération Régionale	1 €	1 €	0 €
UDAF LOIRE (Union Départementale des Associations Familiales)	0,25 €	0,30 €	0,30 €
ASSOCIATION LOCALE	6,34 €	6,34 €	6,39 €
FEDERATION DE LA LOIRE	14,81 €	14,61 €	14,61 €
<b>Total</b>	<b>30 €</b>	<b>30 €</b>	<b>32 €</b>

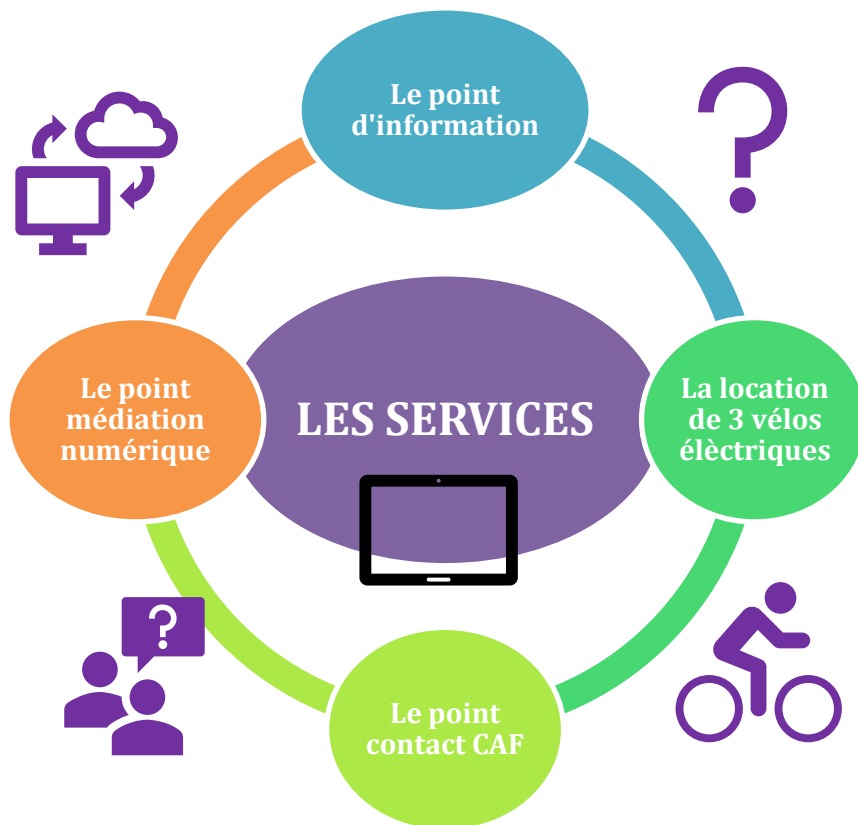
Les **activités annuelles sont gratuites**. Certaines demandes une participation financière comme : le badminton et les ateliers numériques ainsi que les activités ponctuelles comme les sorties, voyages, spectacles...

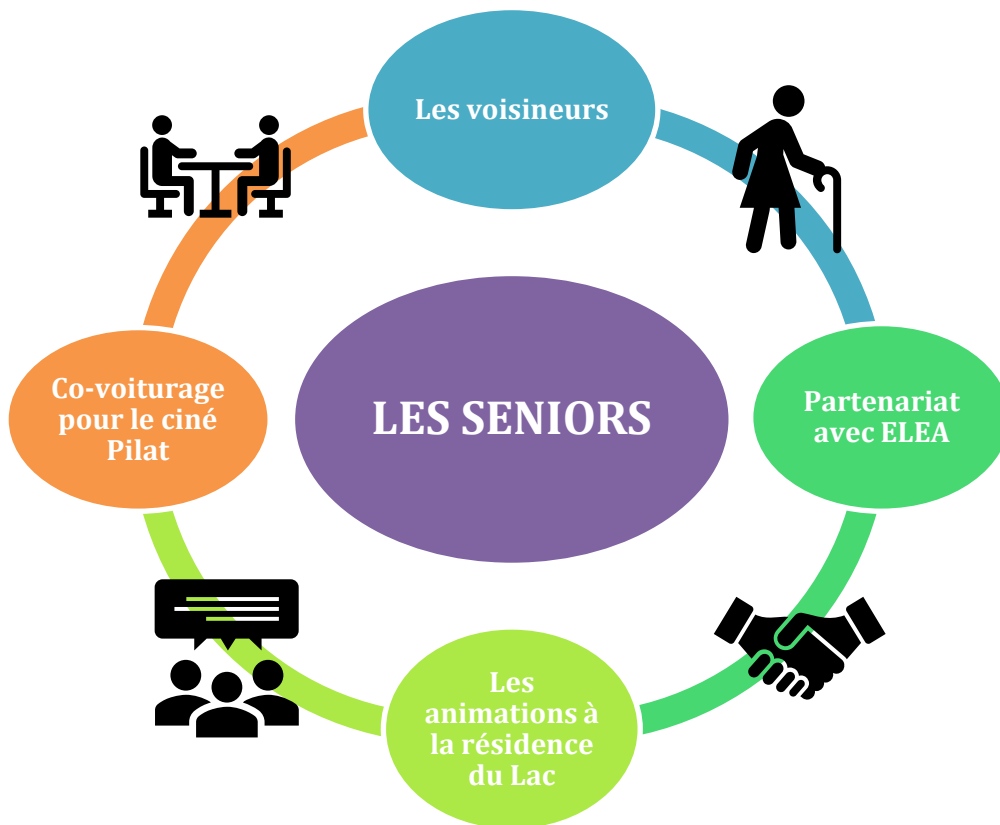
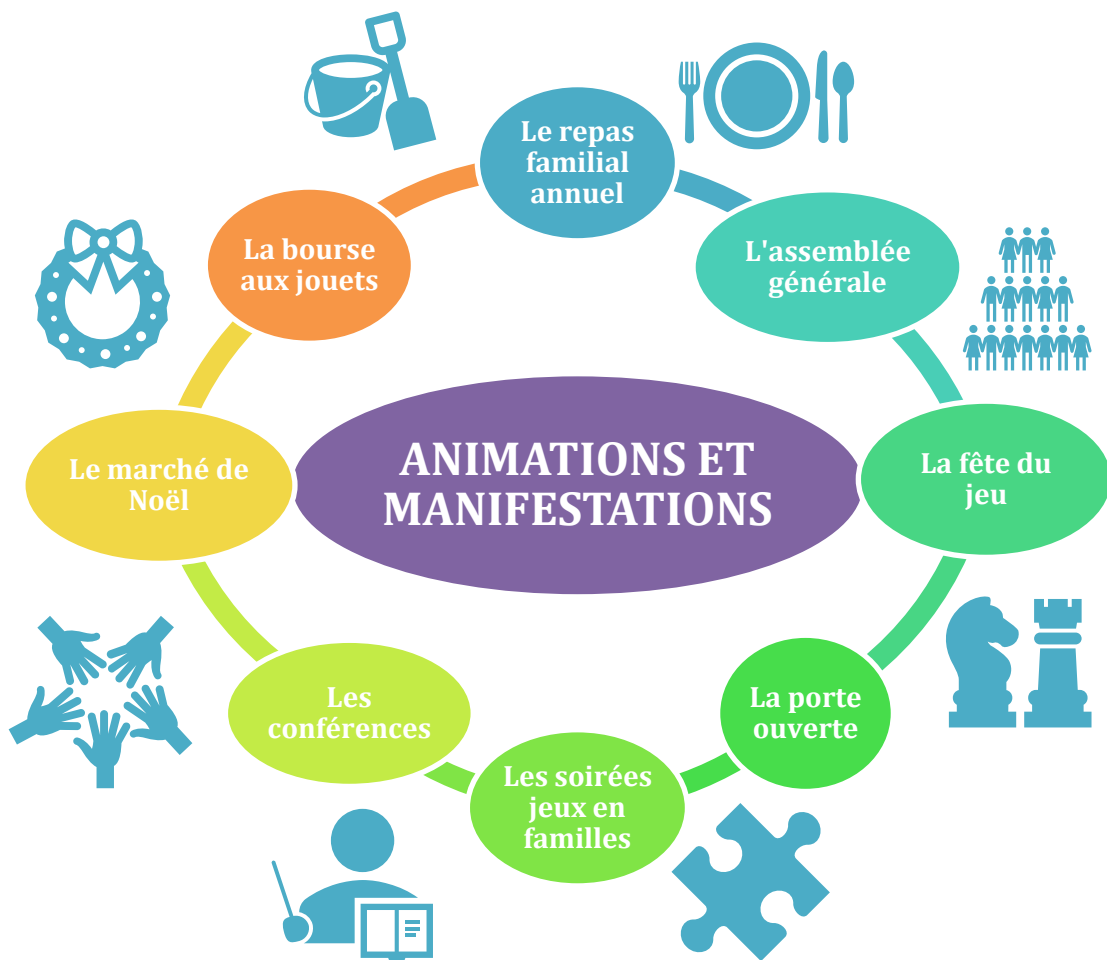


**La crise sanitaire de 2020-2021 explique le nombre moins élevé d'adhérents en 2021.**

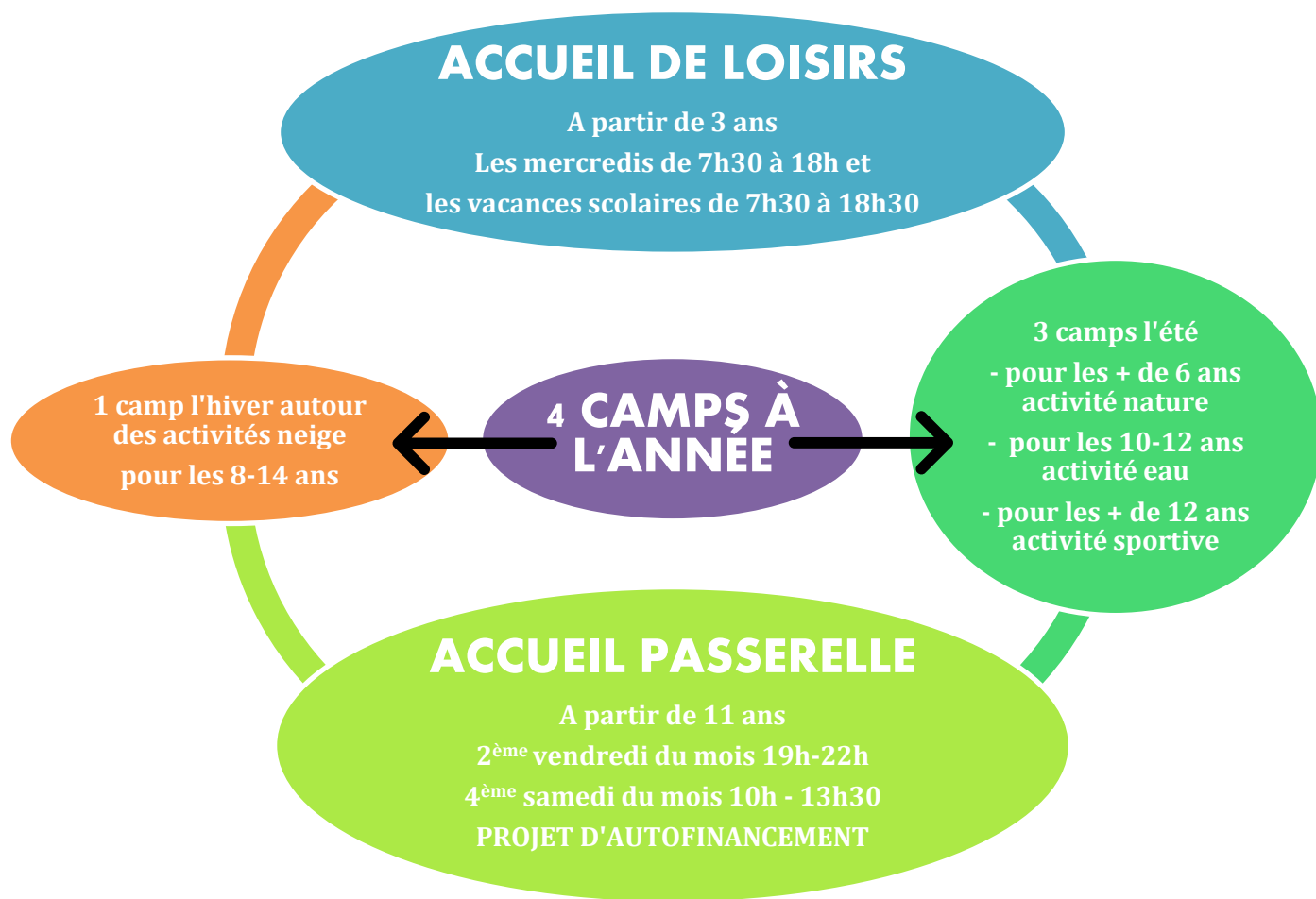


### 3.5 Notre espace de vie sociale





### 3.6 Enfance et jeunesse



En moyenne cet accueil a **une cinquantaine d'enfants le mercredi, une quarantaine d'enfants pour les petites vacances et une soixantaine d'enfants pour les grandes vacances**. La participation financière des familles est calculée en fonction du nombre d'heures de présence de l'enfant et du quotient familial des parents.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs, **l'AFR a 261 enfants inscrits (chiffres 2021)** qui participent aux activités des différentes vacances et mercredis.

Ce sont des enfants de Maclas, des communes de la CCPR ainsi que des communes de départements limitrophes. Maclas est proche du département de l'Ardèche ce qui explique pourquoi l'association Familles Rurales Maclas a des adhérents qui viennent de villages ardéchois.

Par exemple, les enfants de St Pierre de Bœuf viennent au centre de loisirs de Maclas quand le centre de loisirs de leur commune est fermé (Mercredi et certaines petites vacances), comme celui de Roisey qui est ouvert seulement les mercredis. Les enfants viennent également de villages Ardéchois comme Charnas, Brossain, St Jacques d'Atticieux et Vinzieux car Maclas est un village que les parents traversent pour se rendre sur le lieu de travail. Mais aussi certains enfants viennent de Saint Julien Molin Molette et Colombier (autres villages de la Loire), car ces communes ne disposent pas de centre de loisirs.



## 4 BILAN DES 4 ANNÉES PASSÉES

### 4.1 Axe 1 : Le relais familles

#### Objectif 1

- **Animer le village**

- Toutes les actions et services que nous avons mis en place ont permis d'animer le village mais la crise sanitaire nous a fait stopper quelques actions prévues et nous a empêchés d'organiser des sorties familles ainsi que des soirées spectacles.



#### Objectif 2

- **Renforcer le relais familles**

- Nous avons maintenu notre point contact CAF et notre point d'information mais nous l'avons renforcé en créant un point médiation numérique, en ouvrant notre point d'accueil tous les matins de 9h à 12h, en créant des groupes participant aux conférences d'Annonay ou au ciné Pilat et permettant la location de 3 vélos électriques à la semaine pour un coût de 15€.



#### Objectif 3

- **Rencontrer et écouter les familles du territoire**

- Pendant le covid, nous avons créé des tutoriels avec des idées d'activités pour maintenir le lien avec les familles. Nous aurions voulu organiser des ateliers cosmétiques pour les familles mais cela n'a pas été possible. Nous avons pu créer une commission parent qui est composée de 8 parents.



**A continuer**

### Objectif 1

#### • Aider et soutenir nos aînés

- Toutes les actions et services que nous avons mis en place ont permis d'aider et soutenir nos aînés surtout avec la crise sanitaire. Durant celle-ci nous avons distribué des dessins et les journaux pour la résidence afin de maintenir le lien. Nous avons également fait du portage de livres en partenariat avec la bibliothèque, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Création d'atelier numérique pour répondre aux besoins des aînés. Nos bénévoles animent également le loto et des ateliers mémoires à la résidence du lac. Nous avons un nouveau partenariat avec la maison Marguerite.



**A continuer**

### Objectif 2

#### • Rompre l'isolement

- Le réseau voisinier a diminué avec la crise. Il faut alors relancer la dynamique. Nous avons également pour projet de créer un service de transport solidaire.



**A continuer**

### Objectif 3

#### • Renforcer les rencontres intergénérationnelles

- Ces rencontres ont été diminuées lors de la crise mais depuis la reprise nous avons remarqué que c'était un réel besoin apprécié par tous les publics



### Objectif 1

#### • Consolider l'accueil de loisirs

- Il est en constante évolution, malgré la crise nous avons repris un accueil de loisirs complet avec une cinquantaine d'enfants pendant les mercredis et les vacances scolaires. Nous avons également maintenu nos camps même pendant la crise quand celle la nous le permettait. Nous avons créé une commission famille mais nous aimerions créé un conseil d'enfants. Nous sommes également en train d'écrire un PEDT avec la commune pour la rentrée 2022.



### Objectif 2

#### • Renforcer nos partenariats

- Nous avons développé de nouveaux partenariats, par exemple avec un nouveau traiteur et une nouvelle maison pour personnes âgées. Nous continuons nos échanges avec la communauté de communes et toutes les structures environnantes.



### Objectif 3

#### • Maintenir notre pôle jeune sur Maclas

- A ce jour le pôle jeune est composé de 19 ados, ils se regroupent deux fois par mois pour réaliser des projets d'auto-financement afin de partir en week-end. Il faudrait prendre leur avis pour ce nouveau projet associatif.



**A continuer**

### Objectif 4

#### • Développer un pôle jeune sur le canton en partenariat avec les structures du Pilat

- Cet objectif ne peut pas être évalué au sein de notre association mais doit être évalué au sein de la communauté de communes.



#### 4.4 Axe 4 : Comment s'épanouir dans notre association

### Objectif 1

- Développer l'écoute et la disponibilité

- Au début nous avons mis en place une bonne organisation de travail. Mais la crise sanitaire nous a empêchés de tenir la cadence jusqu'au bout.



### Objectif 2

- Se former

- Nous avons participé le plus possible aux formations dont nous avons besoin en présentiel comme en distanciel.



**A continuer**

### Objectif 3

- S'organiser



## 5 PROJET 2023-2026

### 5.1 La démarche de projet

Dès le début de l'année 2021, avec la crise sanitaire, nous avons commencé à questionner les habitants du territoire pour connaître leurs besoins et leurs attentes concernant notre association en réalisant une enquête de besoins. Cette enquête a montré que les habitants avaient besoin d'un service de transport solidaire et d'un point de médiation numérique pour être accompagnés dans leurs démarches administratives.

En novembre 2021, nous avons créé une commission parents afin de connaître les besoins des familles qui participent à l'accueil de loisirs et au pôle jeune.

« Les points positifs du CL : Horaires ; horaires plus larges pour les vacances ; flexibilité (foot, musique, ...) ; équipe souriante et accueillante à l'écoute ; proximité ; à l'écoute des parents et des enfants ; bons échanges entre les animateurs et les familles ; bonne ambiance ; seulement 2 semaines de fermeture en août ; plannings donnés à l'avance aux parents ; les camps ; activités diversifiées pour les enfants et les jeunes ; activités de qualité ; animateurs/trices trop gentils ; retrouvailles ; lien social ; adaptation au rythme de l'enfant ; coût peu élevé accessible, pour tous.

Les points négatifs du CL : Manque de retours sur les activités (photos) ; activités répétitives (ex : cinéma) et parfois moins intéressantes pour les 8 ans et + ; pas de camp au mois d'août ; manque de bibliothèque ; manque de lien entre les parents.

Idée : Faire une 2ème « journée familles » pour faire un repas ensemble mais « Familles Rurales Centre de Loisirs ». A faire un vendredi soir, aux beaux jours pour profiter de l'extérieur. Parents volontaires pour le mettre en place. Faire un spectacle avec les enfants pour le présenter lors de ce repas.

Les attentes des parents :

- Relais/Réseau baby-sitter garde d'enfants pour les familles, faire travailler les jeunes de la commune.
- Marché de Noël : faire participer les enfants en leur faisant fabriquer des objets qu'ils pourraient vendre. »

En janvier 2022, nous avons souhaité organiser une rencontre participative avec les personnes des différentes activités pour connaître leurs attentes par rapport à l'activité à laquelle ils participent et savoir ce que représente familles rurales pour eux :

« La rencontre, la convivialité, ne pas être seul, le partage, à 2, à 4, à 6, faire sa place dans le groupe, mais pas facile d'y rentrer, les uns entraînent les autres, une fois dans le rouage on ne peut plus s'en sortir, festif, gaie, qui sort du quotidien, pas ordonné, un peu libre, des générations qui se retrouvent, une maison qui représente tous les villages même sans activité, quand on sait pas comment s'y prendre il y a toujours quelqu'un pour nous aider, un 1er pas dans l'activité marche et très bien accueilli très contente, pour les personnes, seul l'AFR permet d'aller plus vers les autres, donner un coup de pouce, jeux de cartes très appréciés, un feu d'artifice pour un regroupement de jeux et pleins d'étoiles dans les yeux, amène la vie dans le village, de l'animation, que chacun trouve chaussure à son pied, une marche qui aide à sortir de chez soi, très bon accueil, aller vers les autres, il y a un manque, content de reprendre une activité après la vie de retraité. »



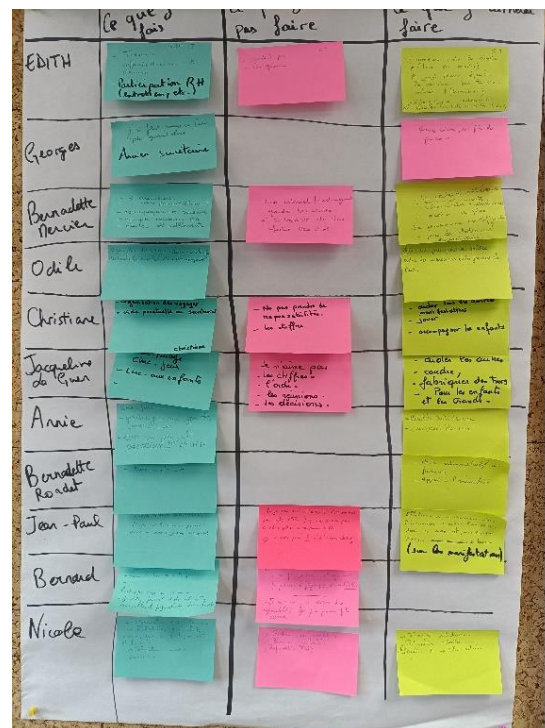
En mars 2022, nous avons réalisé une réunion participative animée par la fédération de familles rurales de la Loire. Cette rencontre nous a permis de déterminer nos forces, nos faiblesses ainsi que nos défis pour demain.





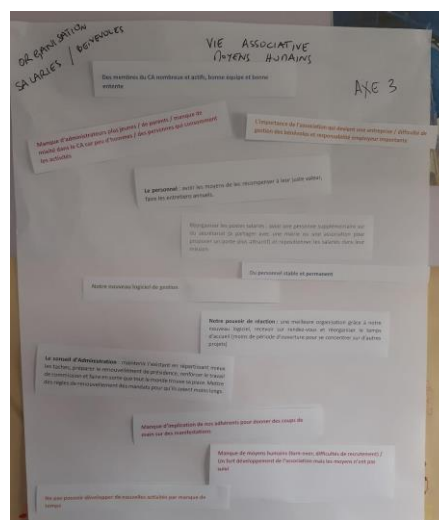
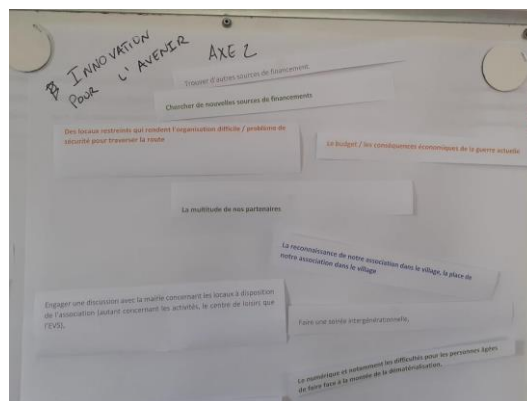
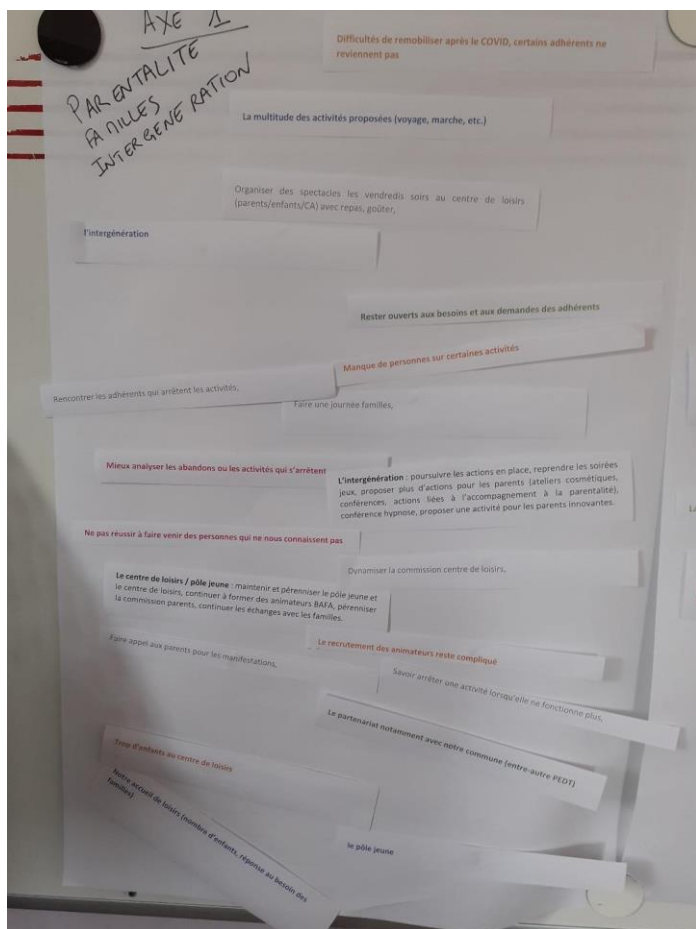
	ATOUTS	HANDICAPS
<b>INTERNE</b>	<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des membres du CA nombreux et actifs, bonne équipe et bonne entente (10)</li> <li>- Notre accueil de loisirs (nombre d'enfants, réponse au besoin des familles) (5)</li> <li>- La multitude des activités proposées (voyage, marche, etc.) (4)</li> <li>- La reconnaissance de notre association dans le village, la place de notre association dans le village (2)</li> <li>- Du personnel stable et permanent (1)</li> <li>- le pôle jeune (1)</li> <li>- Notre pouvoir de réaction (1)</li> <li>- l'intergénération (1)</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nos locaux, manque de place (salle partagée avec la cantine, pas central, trop petit, pas assez de salle pour les activités) (13)</li> <li>- Manque d'administrateurs plus jeunes / de parents / manque de mixité dans le CA car peu d'hommes / des personnes qui consomment les activités (5)</li> <li>- Manque de moyens humains (turn-over, difficultés de recrutement) / Un fort développement de l'association mais les moyens n'ont pas suivi (2)</li> <li>- Manque d'implication de nos adhérents pour donner des coups de main sur des manifestations (1)</li> <li>- Mieux analyser les abandons ou les activités qui s'arrêtent (1)</li> <li>- Ne pas réussir à faire venir des personnes qui ne nous connaissent pas (1)</li> </ul>
<b>EXTERNE</b>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le partenariat notamment avec notre commune (entre-autre PEDT) (2)</li> <li>- Le numérique et notamment les difficultés pour les personnes âgées de faire face à la montée de la dématérialisation. (2)</li> <li>- La mise en place du transport solidaire (1)</li> <li>- La multitude de nos partenaires (1)</li> <li>- Rester ouverts aux besoins et aux demandes des adhérents (1)</li> <li>- Chercher de nouvelles sources de financements (1)</li> <li>- Notre nouveau logiciel de gestion</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des locaux restreints qui rendent l'organisation difficile / problème de sécurité pour traverser la route (4)</li> <li>- Difficultés de remobiliser après le COVID, certains adhérents ne reviennent pas (2)</li> <li>- Le recrutement des animateurs reste compliqué (2)</li> <li>- Manque de personnes sur certaines activités (2)</li> <li>- Le budget / les conséquences économiques de la guerre actuelle (3)</li> <li>- L'importance de l'association qui devient une entreprise / difficulté de gestion des bénévoles et responsabilité employeur importante (1)</li> <li>- Trop d'enfants au centre de loisirs</li> <li>- Ne pas pouvoir développer de nouvelles activités par manque de temps (1)</li> </ul>

En avril 2022, nous avons réalisé une réunion participative animée par la fédération de familles rurales de la Loire. Cette rencontre nous a permis de définir les missions et les envies de chacun.





En mai 2022, nous avons défini les axes de travail avec la commission projet associatif afin de pouvoir commencer l'écriture de nos fiches actions.



A ce moment-là, nous avons également eu une rencontre avec les mairies des communes alentours afin de connaître l'image qu'ils avaient de notre association. En voici les retours :

- Pour la Mairie de Maclas : *L'AFR fait bien les choses et est victime de son succès. C'est une association qui touche tout le monde à tous les âges. L'AFR donne une dynamique sur le village et ses alentours, grâce à une très bonne dynamique bénévole. La commune est très satisfaite de l'association et souhaite saluer ce qui est fait pour les ados.*
- Pour la Mairie de St Pierre de Bœuf : *AFR image en tant qu'ALSH.*
- Pour la commune de Lupé : *AFR connue pour l'ALSH et les événements comme la fête du jeu. Une association qui a un rôle essentiel pour l'animation de la commune.*
- Pour la Mairie de St Appolinard : *nous sommes une association dynamique qui touche beaucoup de sujets. Association qui rend des services que des petites communes ne pourraient pas assurer.*
- Pour la coordinatrice CTG Manon Boucher : *nous sommes impliqués, dynamiques et innovants. L'AFR essaye les choses, et nous sommes dans l'expérimentation.*

Pour enrichir notre projet et avoir la vision qu'ont de nous nos partenaires, nous avons recueilli leur paroles grâce à un questionnaire que nous retrouverons en annexe. Ces échanges nous ont fait ressortir les éléments suivants.

Nos partenaires ont une image dynamique, impliquée et connectée de notre association. Ils révèlent que nous favorisons la convivialité, le lien social et l'innovation sur le territoire.

D'après eux, les enjeux principaux de notre territoire pour les années à venir sont : la mobilité, le numérique, la parentalité, l'intergénérationnel, l'interculturel et la jeunesse. Tout ce que nous souhaitons faire.

Les perspectives qui pourraient être envisagées seraient d'avoir un local plus grand pour développer nos activités d'après la coordinatrice CTG, développer de nouvelles activités en lien avec la bibliothèque (balade – livre) et de mettre en place plus d'actions en commun avec l'association « Tu joues ? ».

## 5.2 Les 3 axes de travail pour un nouveau projet associatif :

Une séance de travail avec la commission projet associatif animée par la fédération départementale a permis de développer nos axes et ainsi de définir les différentes fiches actions.

### Axe 1 : Maintenir des activités et des services pour tous sur le territoire afin de répondre aux besoins et attentes de chacun

- Fiche action 1.1 :  
Comment maintenir le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et de l'accueil passerelle ?
- Fiche action 1.2 :  
Comment accompagner les familles dans les évolutions du monde d'aujourd'hui ?
- Fiche action 1.3 :  
Comment conserver des activités et en créer des nouvelles qui favorisent le lien social à destination de toutes les générations sur l'ensemble de notre territoire ?

### Axe 2 : Développer des actions novatrices qui répondent à des problématiques identifiées en milieu rural

- Fiche action 2.1 :  
Comment participer à la réduction de la fracture numérique ?
- Fiche action 2.2 :  
Comment répondre à la problématique du transport et de la mobilité sur notre territoire ?
- Fiche action 2.3 :  
Comment être plus visible et plus accessible à tous les habitants du territoire ?

### Axe 3 : Renforcer notre dynamique associative

- Fiche action 3.1 :  
Comment réorganiser le conseil d'administration pour un meilleur fonctionnement ?
- Fiche action 3.2 :  
Comment renouveler et dynamiser l'équipe de bénévoles ?

## 6 AXE 1 : MAINTENIR DES ACTIVITES ET DES SERVICES POUR TOUS SUR LE TERRITOIRE AFIN DE REpondre AUX BESOINS ET ATTENTES DE CHACUN



### Fiche action 1.1

## Comment maintenir le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et de l'accueil passerelle ?



JEUNESSE  
Donner vie à ses projets

*L'accueil de loisirs ainsi que l'accueil passerelle (pôle jeune) sont des services qui fonctionnent bien et qui répondent aux besoins des familles. En effet, nous accueillons une cinquantaine d'enfants les mercredis, une quarantaine pendant les petites vacances et une soixantaine durant les vacances d'été. Le pôle jeune quand à lui est composé de 19 ados. L'objectif sera de maintenir l'existant tout en impliquant de plus en plus les familles.*

Actions  
à  
mettre  
en  
place

#### • L'accueil de loisirs des mercredis et vacances

- Maintenir le centre de loisirs ouvert les mercredis et chaque période de vacances
- Continuer d'accompagner les enfants à leurs activités peri-scolaires du mercredi
- Proposer des activités de qualité pour les enfants, en lien avec notre territoire.
- Créer avec les enfants, des menus équilibrés et adaptés.
- Animer notre conseil d'enfants toute l'année

#### • Le pôle jeune

- Accompagner les jeunes dans leurs nouveaux projets d'auto-financement
- Maintenir l'animation des vendredis soir et samedis pour les plus de 11 ans

#### • Les mini-camps et séjours

- Continuer de proposer des mini-camps l'été et l'hiver

#### • La formation

- Continuer à former des stagiaires BAFA, BAFD et BPJEPS
- Former les salariés en fonction de leurs besoins et attentes

#### • Les partenariats

- Renforcer nos partenariats (mairie et écoles pour la réflexion et l'élaboration du PEDT, communauté de communes CTG, SPL, bibliothèque, parc du Pilat, maison de retraite, fédération, ...) et mettre en place des projets avec nos partenaires (rencontre intergénérationnelle, PEDT...)
- Participer aux différentes réunions de coordination liées à l'enfance jeunesse qui nous sont proposées

#### • Les familles

- Intégrer les familles et les bénévoles dans la vie du centre de loisirs (goûter partagé, spectacle...)
- Faire vivre la commission parents pour avoir leurs avis et les faire participer à la vie de leurs enfants

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles et intervenants
- Les parents
- Les enfants
- Les adolescents
- L'équipe de salariés

### • Les moyens matériels :

- Avoir un local d'accueil fixe et reconnu
- Avoir des espaces adaptés à l'âge et au rythme de chacun
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...
- Utiliser des mini-bus pour les sorties

### • Les moyens financiers :

- La participations des usagers
- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets

## Les partenaires

- La mairie de Maclas et les écoles pour le PEDT
- La communauté de communes et la SPL pour la CTG
- La bibliothèque de Maclas
- Le parc du Pilat
- Les maisons de retraite : résidence du lac et maison Marguerite

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs et à l'accueil passerelle s'est-il maintenu ?*
- *Le nombre de parents présents à la commission s'est-il maintenu ?*
- *Le nombre d'animateurs formés chaque année est-il cohérent avec le nombre d'animateurs accueillis ?*
- *La qualité des projets mis en place au sein de l'ACM et de l'accueil passerelle est-il satisfaisant ?*
- *Avons-nous pu mettre en place les actions proposées ? Si oui ces actions répondent-elles toujours à un besoin exprimé par les familles ?*



## Fiche action 1.2

### Comment accompagner les familles dans les évolutions du monde d'aujourd'hui ?

*La composition des familles évolue. Aujourd'hui Maclas et ses alentours ont de plus en plus de familles monoparentales et recomposées. Il est donc important d'apporter des services et des activités pour ces nouvelles familles tout en tenant compte des besoins et des attentes de l'ensemble des familles du territoire grâce à notre personnel stable et permanent. A l'écriture du projet les actions à mettre en place ne sont pas claires et définies. En effet, nous savons que les familles sont demandeuses d'accompagnement mais une étude plus précise sera effectuée avec l'ensemble des partenaires liés à la parentalité sur notre territoire.*

#### Actions à mettre en place

##### • Les actions de parentalité :

- Réaliser une enquête auprès des familles pour :
- Elaborer des actions liées à l'accompagnement à la parentalité
- Mettre en place des ateliers parents-enfants (autour du numérique, des cosmétiques naturels, du jeu, des échanges, de la cuisine...)
- Mettre en place des temps festifs (soirée jeux, goûters partagés, spectacles, concerts, repas partagés...)
- Proposer des conférences à destination des familles pour les accompagner dans leur fonction parentale
- Développer des sorties pour favoriser les moments en familles
- Proposer des actions en fonction des besoins des adhérents (comme la bourse aux jouets qui existe déjà...)
- Mettre en place des projets avec nos partenaires en fonction des résultats de l'enquête

##### • L'accueil et la disponibilité :

- Ouvrir le point contact CAF et le point d'information les samedis matins
- Être à l'écoute et disponible pour les familles (par téléphone, mail, accueil physique, lors des différentes activités...)
- Faire vivre la commission parents pour avoir leurs avis et les intégrer dans la vie de la structure

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles et intervenants
- Les parents
- Les enfants
- Les adolescents
- L'équipe de salariés

### • Les moyens matériels :

- Avoir un local d'accueil convivial, fixe et reconnu
- Avoir des espaces adaptés à l'âge et au rythme de chacun
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...
- Utiliser des mini-bus pour les sorties

### • Les moyens financiers :

- La participation des usagers en fonction des événements
- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Trouver de nouvelles sources de financement

## Les partenaires

- Les acteurs du territoire en lien avec les parents : école, périscolaire, assistante sociale du département...
- La communauté de communes par la CTG
- Les différents intervenants extérieurs comme des professionnels (psychologue, diététicienne, conseiller numérique, ludothécaire...)

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre de participants aux différentes activités proposées (ateliers, temps festifs, conférences, sorties,...) n'est pas égale à zéro*
- *Le nombre d'actions mises en place sur les 4 années écoulées n'est pas égale à zéro*
- *Le nombre de passages au bureau, d'appels, et de mails reçus concernant les familles n'est pas égale à zéro*
- *Les retours positifs et négatifs sur les actions mises en place*
- *Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité, y a-t-il eu des changements dans les besoins des familles ?*
- *Les horaires d'ouverture du public seront ils satisfaisants pour les familles ?*
- *Les intervenants choisis ont il répondu aux besoins des familles ?*
- *Les familles qui ont participé aux activités sont de quel type (mono parentales, recomposée...)?*





## Fiche action 1.3

# Comment conserver des activités et en créer des nouvelles qui favorisent le lien social à destination de toutes les générations sur l'ensemble du territoire ?



Toutes les actions et services que nous mettons en place actuellement permettent d'aider et soutenir nos aînés, ainsi que toutes les générations. Elles permettent ainsi de rompre l'isolement et de favoriser les rencontres intergénérationnelles. Il faut alors maintenir les actions existantes tout en les mettant en valeur pour qu'elles soient adaptées aux besoins de la population.

Actions  
à  
mettre  
en  
place

### • Les animations et manifestations :

- Maintenir les manifestations qui animent le village (fête du jeu, marché de Noël, repas familial, conférences, ...)
- Informer les adhérents sur les animations proposées par les associations et les communes alentours
- Organiser des sorties spectacles
- Proposer des actions en fonction des besoins des adhérents (bourse aux jouets...)
- Mettre en place des stages thématiques sur certaines périodes

### • La mobilité :

- Développer la location des vélos à assistance électrique (3 VAE disponibles)
- Informer les adhérents sur les points de covoiturage MOV'ICI (service de covoiturage en Auvergne Rhône Alpes)

### • Les échanges intergénérationnels :

- Maintenir nos échanges avec la résidence du lac et la maison marguerite pour proposer des activités à nos adhérents et que nos bénévoles continuent d'animer la résidence (atelier mémoire, loto, rencontres intergénérationnelles...)
- Continuer de communiquer avec l'association ELEA (association d'aide à domicile)
- Conserver des activités de qualité en lien avec notre territoire (doigts de fée, jeux de société, marches, balades, chants, badminton, sorties, voyages...)
- Dynamiser notre réseau voisins afin de rompre la solitude
- Garder les accompagnements aux séances cinéma seniors en partenariat avec CinéPilat
- Mettre en place des projets avec nos partenaires en fonction des besoins des adhérents

### • L'accueil et la disponibilité :

- Continuer le point contact CAF et le point d'information
- Être à l'écoute et disponible pour les adhérents (par téléphone, mail, accueil physique, lors des différentes activités...)
- Savoir arrêter une activité lorsqu'elle ne fonctionne plus
- Former les salariés en fonction de leurs besoins et attentes

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles organisés en commission
- Les intervenants
- Les parents
- Les enfants
- Les adolescents
- L'équipe de salariés

### • Les moyens matériels :

- Avoir un local d'accueil convivial, fixe et reconnu
- Avoir des espaces adaptés à l'âge et au rythme de chacun
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...
- Utiliser des mini-bus pour les sorties si nécessaire

### • Les moyens financiers :

- La participation des usagers en fonction des évènements
- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Explorer d'autres sources de financement

## Les partenaires

- La mairie de Maclas pour la mise à disposition des locaux
- La bibliothèque de Maclas,
- La ludothèque de Chavanay et L'association "Tu joues" pour la fête du jeu
- Les commerçants et artisans de Maclas pour le marché de Noël
- Les maisons de retraite : résidence du lac et maison marguerite
- Le parc du pilat et le cinépilat

## Les critères d'évaluation

- Le nombre de participants aux différentes activités proposées n'est pas égale à zéro
- Le nombre d'actions mises en place sur les 4 années écoulées n'est pas égale à zéro
- Le nombre de passages au bureau, d'appels, et de mails reçus concernant les adhérents n'est pas égale zéro
- Les retours positifs et négatifs sur les actions mises en place
- Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité, y a-t-il eu des changements dans les besoins des adhérents ?
- Les horaires sont ils satisfaisants pour les adhérents ?

## 7 AXE 2 : DEVELOPPER DES ACTIONS NOVATRICES QUI REPONDENT A DES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES EN MILIEU RURAL



### ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

Se rencontrer, échanger, être solidaire

## Fiche action 2.1

### Comment participer à la réduction de la fracture numérique ?



### CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE

Vivre mieux au quotidien

*L'illettrisme numérique, encore appelé illectronisme, est un tabou qui touche les plus vulnérables. Il résulte de l'inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien. Ce phénomène touche 17% de la population, soit près de 13 millions de personnes en France, selon l'INSEE. Suite à la crise sanitaire et la dématérialisation des services publics, notre association s'est rendue compte que la population de notre territoire avait besoin d'être accompagnée au quotidien pour utiliser le numérique ainsi que dans leurs démarches administratives. En effet, suite à notre questionnaire, nous avons relevé qu'une bonne partie de nos adhérents étaient en manque de formation numérique. Grâce au soutien de la fédération familles rurales Loire, nous avons décidé de devenir un point de médiation numérique (PMN) depuis septembre 2021.*

#### Actions à mettre en place

#### • Le point de médiation numérique (PMN) :

- Mettre à disposition un ordinateur en accès libre pour tous en respectant la confidentialité
- Animer des ateliers collectifs chaque semaine sur 10 séances thématiques
- Accueillir les habitants sur RDV individuel pour répondre à leurs besoins du quotidien

#### • L'accueil et la disponibilité :

- Ouvrir le PMN les samedis matins
- Être à l'écoute et disponible pour les adhérents (par téléphone, mail, accueil physique) pour répondre à leur attente concernant le numérique sur prise de RDV

#### • Les autres activités autour de la fracture du numérique :

- Proposer des actions et s'adapter aux besoins des adhérents
- Organiser des ateliers ponctuels à destination de différents publics (ados, parents, enfants, seniors...)
- Maintenir notre labellisation APTIC (PASS numérique en expérimentation du département de la Loire)
- Mettre en place des projets avec nos partenaires (conseiller numérique, CCPR...)

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles
- Les intervenants si nécessaire
- Les parents
- Les enfants
- Les adolescents
- Les séniors
- L'équipe de salariés
- L'animatrice numérique

### • Les moyens matériels :

- Avoir un lieu d'accueil convivial, fixe et reconnu : ce lieu doit être adapté au numérique (outil, wifi, confidentialité, ordinateurs, tablettes...)
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...

### • Les moyens financiers :

- La participation des usagers
- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Explorer d'autres sources de financement

## Les partenaires

- La communauté de communes par la CTG (convention territoriale globale)

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre de participants aux différentes activités proposées (ateliers, accès libre et RDV) n'est pas égale à zéro*
- *Le nombre d'actions mises en place sur les 4 années écoulées n'est pas égale à zéro (environs 4 actions par an)*
- *Le nombre de passages au bureau, d'appels, et de mails reçus concernant le numérique n'est pas inférieur à 3 passages par jour*
- *Les retours positifs et négatifs sur les actions mises en place*
- *Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité, y a-t-il eu des changements dans les besoins des adhérents ?*
- *Les horaires d'ouverture au public sont ils satisfaisants ?*



## ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

Se rencontrer, échanger,  
être solidaire

# Fiche action 2.2

## Comment répondre à la problématique du transport et de la mobilité sur notre territoire ?



## CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE

Vivre mieux au quotidien

*Aujourd'hui la mobilité en milieu rural représente une vraie difficulté. Les zones rurales sont en manque de transports collectifs. Ce constat est aggravé par le recul des services au public et la fracture numérique qui poussent les habitants à faire de plus en plus de kilomètres pour accéder aux différents services du territoire. De plus, l'association s'est rendue compte que la population de son territoire avait un réel besoin d'être accompagnée dans ses déplacements du quotidien. En effet, suite à notre questionnaire rempli par les habitants de Maclas et ses alentours, nous avons relevé qu'une bonne partie de nos adhérents (environ 70%) manquait de moyens de transport. Nous avons donc décidé de mettre en place du transport solidaire à partir de septembre 2022 afin de lutter contre l'exclusion des personnes. Et ainsi les aider et les accompagner dans leur quotidien.*

### Actions à mettre en place

#### • Le transport solidaire

- Recevoir le public en demande du service
- Recevoir les conducteurs bénévoles du service
- Avoir une dynamique au sein des conducteurs
- Mettre en relation des conducteurs bénévoles et des bénéficiaires qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les accompagner dans leurs déplacements du quotidien.
- Mettre en place un binôme (salarié - bénévole) de coordination pour le bon fonctionnement du service

#### • La mobilité :

- Développer la location des vélos à assistance électrique (3 VAE disponibles)
- Informer les adhérents sur les points de covoiturage MOV'ICI (service de covoiturage en Auvergne Rhône Alpes)
- Proposer des actions et s'adapter aux besoins des habitants
- Proposer du covoiturage lors de manifestations et d'évènements extérieurs à la commune
- Maintenir le covoiturage pour les séances seniors du Cinépilat

#### • L'accueil et la disponibilité :

- Être à l'écoute et disponible pour les adhérents (par téléphone, mail, accueil physique) pour répondre à leur attente concernant la mobilité et sur prise de RDV

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles
- Les séniors ou personnes bénéficiaires du service
- L'équipe de salariés

### • Les moyens matériels :

- Avoir un lieu d'accueil convivial, fixe et reconnu pour permettre la confidentialité
- Utiliser des mini-bus et les voitures des conducteurs
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...

### • Les moyens financiers :

- La participations des usagers
- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Explorer d'autres sources de financement

## Les partenaires

- La communauté de communes par la CTG (convention territoriale globale)
- La mairie de Maclas et les communes alentours

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre de participants au service est supérieur à 10*
- *Le nombre d'actions mises en place sur les 4 années écoulées (environ 4 actions/an)*
- *Le nombre de passage au bureau, d'appel, et de mails reçus concernant le service (environ 4 personnes/jours)*
- *Les retours positifs et négatifs sur les actions mises en place*
- *Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité ? y a-t-il eu des changements dans les besoins des adhérents ?*
- *Les heures d'ouverture au publics sont elles satisfaisantes ?*





**ENTRAIDE ET  
CONVIVIALITÉ**

Se rencontrer, échanger,  
être solidaire

## Fiche action 2.3

### Comment être plus visible et plus accessible à tous les habitants du territoire ?



**CONSOMMATION  
ET VIE PRATIQUE**

Vivre mieux au quotidien

*Notre association est connue et reconnue dans notre village et les villages alentours. Elle a une place importante. Mais aujourd'hui, notre local ne nous permet pas d'accueillir nos adhérents de façon conviviale et en toute confidentialité. Il est important pour notre association que nos adhérents prennent plaisir à venir nous voir et se sentent bien dans nos locaux. Nos locaux manquent de place (salle partagée avec la cantine, pas central, trop petit, pas assez de salles pour les activités). Ceci permettrait une meilleure communication sur nos activités, nos services et nos projets auprès de la population et une meilleure organisation de l'équipe salariée et bénévole.*

Actions  
à  
mettre  
en  
place

#### • **Un nouveau local d'accueil :**

##### • **Trouver un local convivial, fixe et reconnu qui permette la confidentialité situé dans le centre du village composé idéalement :**

- 1 salle d'accueil conviviale pour les adhérents et la population (30m<sup>2</sup>) (Point contact CAF, Point médiation numérique...)
- 3 bureaux pour la confidentialité (2 salariés + 1 bénévole) (3x10m<sup>2</sup>)
- 1 salle d'animation (Jeux de société, doigts de fée, chants, numérique, réunion...)  
(100m<sup>2</sup>)
- 1 salle d'activité aménagée pour faire des ateliers cuisine, produits cosmétiques...  
(50m<sup>2</sup>)

#### • **L'accueil et la disponibilité :**

- Ré-organiser les horaires d'ouverture du bureau
- Avoir des temps identifiés pour prendre les RDV
- Ouvrir cet espace les samedis matins

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles
- L'équipe de salariés

### • Les moyens matériels :

- Avoir un lieu d'accueil convivial, fixe et reconnu qui permet la confidentialité
- Du mobilier adapté (pour rangement et pour l'équipement informatique)
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...

### • Les moyens financiers :

- La participation des usagers
- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Explorer d'autres sources de financement

## Les partenaires

- La mairie de Maclas et les communes alentours

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre de passages dans les nouveaux locaux (environs 4 passages/jour)*
- *Le nombre d'actions mises en place sur les 4 années écoulées dans les nouveaux locaux (4actions/an)*
- *Les retours positifs et négatifs du nouveau local*
- *Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité ? y a-t-il eu des changements dans les besoins des adhérents ?*

## 8 AXE 3 : RENFORCER NOTRE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE



**ENTRAIDE ET  
CONVIVALITÉ**

Se rencontrer, échanger,  
être solidaire

### Fiche action 3.1

## Comment réorganiser le conseil d'administration pour un meilleur fonctionnement ?



**CONSOMMATION  
ET VIE PRATIQUE**

Vivre mieux au quotidien

*L'association Familles Rurales Maclas a des membres du CA nombreux et actifs, avec une bonne équipe et bonne entente. Mais suite à la crise sanitaire, le conseil d'administration a eu du mal à retrouver une dynamique. Il est important pour notre association que notre conseil d'administration ait une organisation claire où chacun trouve sa place pour s'investir pleinement et un fonctionnement efficace.*

Actions  
à  
mettre  
en  
place

#### • Le conseil d'administration

- Organiser des temps de travail et d'échange fixes avec le bureau du conseil d'administration pour préparer les CA (1 réunion par mois)
- Préparer des ordres du jour pour chaque CA
- Organiser des rencontres participatives pour avoir l'avis du conseil d'administration
- Préparer le renouvellement des bénévoles pour instaurer une dynamique permanente

#### • Les commissions

- Maintenir les commissions en mettant une personne responsable par commission

#### • La répartition des missions entre salariés/bénévoles

- Faire des bilans annuels aux salariés
- Ré-organiser les postes et tâches de chacun pour avoir du temps pour créer de nouvelles activités.
- Créer des fiches techniques par évènement pour connaître les missions de chacun

#### • Les formations

- Proposer des formations aux bénévoles et salariés en fonction de leurs attentes et de leurs besoins

#### • L'accueil et la disponibilité :

- Bénévoles et salariés sont à l'écoute et disponibles pour les adhérents (par téléphone, mail, accueil physique, lors des différentes activités...)
- Mettre en place une bonne organisation et communication entre les bénévoles et les salariés (les bénévoles sont à l'écoute et disponible pour les salariés et vis versa)

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles
- L'équipe de salariés
- Avoir les moyens de récompenser le personnel à sa juste valeur

### • Les moyens matériels :

- Avoir un lieu d'accueil convivial, fixe et reconnu pour permettre les échanges
- Avoir du mobilier adapté
- Avoir de bons outils informatique et internet
- Avoir un calendrier sur l'année
- Avoir un lieu de stockage du matériel de l'association
- Utiliser d'un nouveau logiciel de gestion INOE et CHLOE
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...

### • Les moyens financiers :

- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Explorer d'autres sources de financement

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre de formations sur les 4 années écoulées (4actions /an)*
- *Le nombre de réunions participatives, de réunion de bureaux et de CA mises en place sur les 4 années écoulées (2 réunions participatives / an, 1 réunion de bureau et 1 CA/mois )*
- *Le nombre de passages au bureau, d'appels, et de mails reçus entre les bénévoles et les salariés n'est pas égale à zero*
- *Les retours positifs et négatifs sur les actions mises en place*
- *Que chacun trouve sa place au sein de l'association (bénévoles, adhérents et salariés)*
- *Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité ? y a-t-il eu des changements dans les besoins des bénévoles et des salariés ?*



**ENTRAIDE ET  
CONVIVALITÉ**

Se rencontrer, échanger,  
être solidaire

## Fiche action 3.2

### Comment renouveler et dynamiser l'équipe de bénévoles ?



**CONSOMMATION  
ET VIE PRATIQUE**

Vivre mieux au quotidien

*Suite à la crise sanitaire, le conseil d'administration a eu du mal à retrouver sa dynamique et à trouver de nouveaux bénévoles. En effet, notre association a un conseil d'administration composé de 17 membres. Ses membres sont là depuis plusieurs années et s'essouffent. Ils ressentent le besoin de rajeunir l'équipe pour apporter un élan nouveau en complémentarité avec l'existant. Il faut alors s'appuyer sur l'expérience des anciens pour former les nouveaux bénévoles et ainsi créer une nouvelle dynamique. D'après le conseil d'administration, nous avons un manque d'administrateurs plus jeunes / de parents / manque de mixité dans le CA car peu d'hommes.*

Actions  
à  
mettre  
en  
place

#### • **L'accompagnement par la fédération**

- Travailler en CA avec une personne extérieure comme par exemple la chargée de mission de la fédération de la Loire

#### • **La communication**

- Attirer de nouveaux bénévoles en allant vers la population de Maclas et ses alentours
- Faire appel à de nouveaux bénévoles par envoi de mails, sur les réseaux et par la presse en leur donnant le positif de notre association

#### • **La convivialité**

- Proposer des moments de convivialité pour les bénévoles
- Impliquer nos adhérents lors de nos manifestations par des aides ponctuelles
- Accueillir et accompagner l'arrivée de nouveaux bénévoles

#### • **L'accueil et la disponibilité**

- Bénévoles et salariés à l'écoute et disponibles pour les futurs nouveaux bénévoles (par téléphone, mail, accueil physique, lors des différentes activités...)
- Mieux analyser les abandons ou les activités qui s'arrêtent

## Les moyens humains, matériels et financiers

### • Les moyens humains :

- Les bénévoles
- L'équipe de salariés

### • Les moyens matériels :

- Avoir un lieu d'accueil convivial, fixe et reconnu qui permet les échanges
- Avoir de bons outils informatique et internet
- Avoir un calendrier sur l'année pour présenter les activités et missions des bénévoles
- Avoir un lieu de stockage du matériel de l'association
- Communiquer nos informations par facebook, mail, maclaire, plaquette, presse, site...

### • Les moyens financiers :

- Les subventions mairies, CAF, MSA, région, département, fédération et les différents appels à projets
- Explorer d'autres sources de financement

## Les critères d'évaluation

- *Le nombre de nouveaux bénévoles sur les 4 années écoulées reste constant*
- *Les retours positifs et négatifs sur les actions mises en place à destination des bénévoles*
- *Que chacun trouve sa place au sein de l'association (bénévoles, adhérents et salariés)*
- *Les actions proposées sont-elles toujours d'actualité ? y a-t-il eu des changements dans les besoins des bénévoles et salariés ?*

## 9 CONCLUSION

Ce projet a été écrit pour quatre années de 2023 à 2026 par les différents membres de l'association (salariés et bénévoles). Il s'adaptera comme toujours à l'environnement communal, politique, sanitaire, social... C'est pour cela que notre association n'a jamais cessé d'évoluer depuis sa création grâce aux bénévoles et différents salariés qui sont intervenus.

Notre mission principale est d'accompagner les familles (toutes personnes de tous âges) dans leur mission d'éducation et participer à l'animation des territoires ruraux tout en tenant compte des besoins et attentes de l'ensemble de la population de notre territoire.

Nous sommes une association active qui propose une multitude d'activités diversifiées tous les jours et pour tous les âges avec une grande importance pour l'intergénération. De plus, nous avons un rayonnement important sur notre territoire car nous avons des adhérents d'une grande partie de la communauté de communes du Pilat Rhodanien mais également des communes limitrophes de l'Ardèche, l'Isère et le Rhône.

L'engagement des bénévoles et la participation des familles permettent et favorisent la reconnaissance de notre association sur l'ensemble de notre territoire tout en mettant en avant nos valeurs.

Afin que nos actions et services soient maintenus en qualité et que nous en mettions en place de nouveaux, nous avons besoin de moyens financiers ainsi que de partenaires. Le travail en collaboration avec eux permettrait de faire avancer notre association. Sans eux, notre association ne pourrait pas fonctionner.

Pour faire vivre notre projet associatif 2023 – 2026 nous avons besoin de tous.

***Car « Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin » Balthazar Dadvisard***



# 10 ANNEXE

## 10.1 Compte rendu du 8 mars 2022



ASSOCIATION  
DE MACLAS

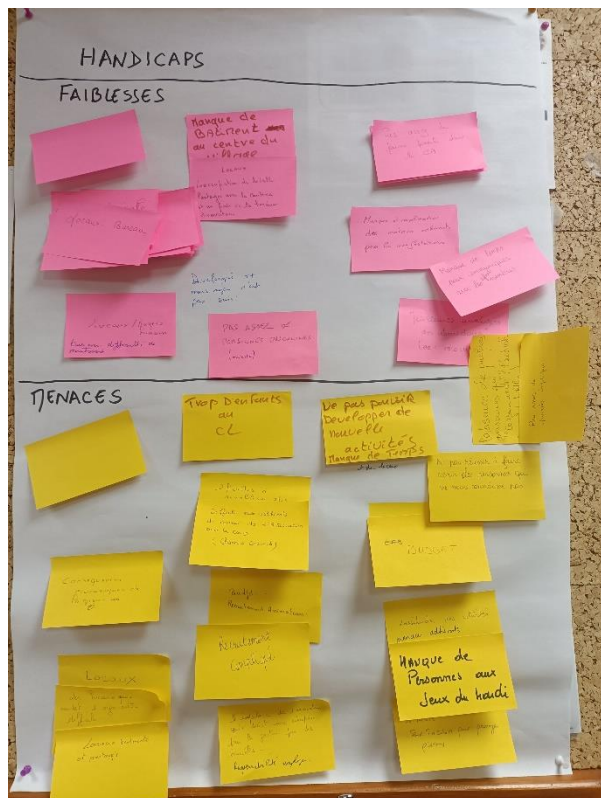
### Compte rendu CA du 8 mars 2022 - renouvellement du projet associatif

Présents :

Séance animée par Charlotte Delolme, chargée de mission à la Fédération Familles Rurales

#### 1- Analyse swot

(Menaces - Opportunités –  
Forces – Faiblesses)



	ATOUPS	HANDICAPS
<b>INTERNE</b>	<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des membres du CA nombreux et actifs, bonne équipe et bonne entente (10)</li> <li>- Notre accueil de loisirs (nombre d'enfants, réponse au besoin des familles) (5)</li> <li>- La multitude des activités proposées (voyage, marche, etc.) (4)</li> <li>- La reconnaissance de notre association dans le village, la place de notre association dans le village (2)</li> <li>- Du personnel stable et permanent (1)</li> <li>- le pôle jeune (1)</li> <li>- Notre pouvoir de réaction (1)</li> <li>- l'intergénération (1)</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nos locaux, manque de place (salle partagée avec la cantine, pas central, trop petit, pas assez de salle pour les activités) (13)</li> <li>- Manque d'administrateurs plus jeunes / de parents / manque de mixité dans le CA car peu d'hommes / des personnes qui consomment les activités (5)</li> <li>- Manque de moyens humains (turn-over, difficultés de recrutement) / Un fort développement de l'association mais les moyens n'ont pas suivi (2)</li> <li>- Manque d'implication de nos adhérents pour donner des coups de main sur des manifestations (1)</li> <li>- Mieux analyser les abandons ou les activités qui s'arrêtent (1)</li> <li>- Ne pas réussir à faire venir des personnes qui ne nous connaissent pas (1)</li> </ul>
<b>EXTERNE</b>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le partenariat notamment avec notre commune (entre-autre PEDT) (2)</li> <li>- Le numérique et notamment les difficultés pour les personnes âgées de faire face à la montée de la dématérialisation. (2)</li> <li>- La mise en place du transport solidaire (1)</li> <li>- La multitude de nos partenaires (1)</li> <li>- Rester ouverts aux besoins et aux demandes des adhérents (1)</li> <li>- Chercher de nouvelles sources de financements (1)</li> <li>- Notre nouveau logiciel de gestion</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des locaux restreints qui rendent l'organisation difficile / problème de sécurité pour traverser la route (4)</li> <li>- Difficultés de remobiliser après le COVID, certains adhérents ne reviennent pas (2)</li> <li>- Le recrutement des animateurs reste compliqué (2)</li> <li>- Manque de personnes sur certaines activités (2)</li> <li>- Le budget / les conséquences économiques de la guerre actuelle (3)</li> <li>- L'importance de l'association qui devient une entreprise / difficulté de gestion des bénévoles et responsabilité employeur importante (1)</li> <li>- Trop d'enfants au centre de loisirs</li> <li>- Ne pas pouvoir développer de nouvelles activités par manque de temps (1)</li> </ul>

## 2- Maintenir nos forces et apporter des réponses à nos faiblesses :

Travail en deux groupes à partir des résultats obtenus grâce à l'analyse SWOT.

### **Groupe 1 : Comment maintenir nos forces ?**

- **Le conseil d'Administration** : maintenir l'existant en répartissant mieux les tâches, préparer le renouvellement de présidence, renforcer le travail de commission et faire en sorte que tout le monde trouve sa place. Mettre des règles de renouvellement des mandats pour qu'ils soient moins longs.
- **L'intergénération** : poursuivre les actions en place, reprendre les soirées jeux, proposer plus d'actions pour les parents (ateliers cosmétiques, conférences, actions liées à l'accompagnement à la parentalité), conférence hypnose, proposer une activité pour les parents innovantes.
- **Les activités** : Maintenir le côté humanitaire (exemple : Ukraine), poursuivre les activités qui fonctionnent, proposer des activités, des sorties, des spectacles, utiliser la généalogie, proposer du covoiturage pour les sorties, répondre au besoin des adhérents en proposant des stages thématiques.
- **Notre pouvoir de réaction** : une meilleure organisation grâce à notre nouveau logiciel, recevoir sur rendez-vous et réorganiser le temps d'accueil (moins de période d'ouverture pour se concentrer sur d'autres projets)
- **Le centre de loisirs / pôle jeune** : maintenir et pérenniser le pôle jeune et le centre de loisirs, continuer à former des animateurs BAFA, pérenniser la commission parents, continuer les échanges avec les familles.
- **Le personnel** : avoir les moyens de les récompenser à leur juste valeur, faire les entretiens annuels.

### **Groupe 2 : Quelles réponses à apporter pour répondre à nos faiblesses ?**

- Organiser des spectacles les vendredis soirs au centre de loisirs (parents/enfants/CA) avec repas, goûter,
- Dynamiser la commission centre de loisirs,
- Faire appel aux parents pour les manifestations,
- Faire une journée familles,
- Faire une soirée intergénérationnelle,
- Rencontrer les adhérents qui arrêtent les activités,
- Trouver des locaux plus centraux (vitrine) pour pouvoir mieux accueillir les adhérents, les familles et les membres du CA (certains membres expliquent ne plus oser passer au bureau pour ne pas déranger)
- Savoir arrêter une activité lorsqu'elle ne fonctionne plus,
- Engager une discussion avec la mairie concernant les locaux à disposition de l'association (autant concernant les activités, le centre de loisirs que l'EVS),
- Réorganiser les postes salariés : avoir une personne supplémentaire sur du secrétariat (à partager avec une mairie ou une association pour proposer un poste plus attractif) et repositionner les salariés dans leur mission.
- Trouver d'autres sources de financement.

## 10.2 Consultation des partenaires



### CONSULTATION PARTENAIRES

---

Partenaire : .....  
Nom du contact : .....  
Date d'interview : .....

#### 1. Partenariat

- Quelle est l'origine du partenariat entre vous et l'association Familles Rurales Maclas ?
  
- Comment se concrétise-t-il aujourd'hui ?

#### 2. Connaissance de l'association Familles Rurales Maclas

- Quelle image avez-vous de l'association ?
  
- Du mouvement Familles rurales ?
  
- Selon vous quelles sont les valeurs et la raison d'être du mouvement Familles Rurales ?
  
- Que connaissez-vous des activités de l'association Familles Rurales Maclas ?

### **3. Enjeux territoriaux**

- Selon-vous quels sont les enjeux principaux sur notre territoire pour les années à venir ?
- Selon vous, quels sont les enjeux territoriaux auxquels l'association Familles Rurales Maclas pourrait/devoir répondre ?  
Pourquoi ?
- Qu'est-ce que l'EVS (=Espace de vie social) Maclas peut-il développer comme animation locale et services en milieu rural ?

### **4. Perspectives**

- D'après vous, comment pourrait évoluer le partenariat avec l'association Familles Rurales Maclas ?
- Quelles perspectives pourraient être imaginées ? Pourquoi ?

**Pour conclure, seriez-vous intéressé à participer à une restitution collective du projet associatif ?**

**En vous remerciant,**